

L'association, avec **Valérie Fraux**,

communiqué après le conseil municipal du 15 décembre 2021

Poursuivant sa convalescence (hors Covid), Valérie Fraux, absente **excusée** une seconde fois*, a suivi la séance à distance. Elle a su apprécier la retransmission vidéo en direct ! D'ailleurs, toutes les communes qui se veulent modernes et se disent « *villes connectées* » devraient adopter ce mode de communication. Ainsi, le citoyen, quel que soit son âge, son état de santé, ses disponibilités, ses envies, etc., apprendrait à connaître les élus du conseil municipal. Mais désolant, encore une fois, d'assister à un règlement de comptes entre deux maires...

Information sur les indemnités des élus :

L'état récapitulatif des indemnités brutes perçues en 2021, en qualité d'élus siégeant au conseil municipal de Pornichet, nous est présenté chaque année. S'il nous informe cette année sur les indemnités communales, et aussi intercommunales et départementales, rien sur les divers organismes pour lesquels des désignations ont été faites en début de mandat. Allez, encore un petit effort et ce tableau sera un vrai état récapitulatif, d'une transparence irréprochable!

Finances et affaires générales :

Le budget 2022 est établi selon 3 principes (issus, paraît-il, d'engagements électoraux) :

- « *Maintenir un haut niveau d'autofinancement* » : autrement dit maximiser les recettes et réduire les dépenses, quitte à augmenter les impôts (des résidents secondaires), et sous-estimer les appels d'offres et les risques associés...
- « *Ne pas augmenter le taux des impôts locaux des résidents à l'année* » : il était question plutôt de continuer dans la ligne du précédent mandat « *pas de hausse des taux d'impôts locaux* »... Mais cela ne concernait que les vrais Pornichétins, pas les intermittents !
- « *Mettre en œuvre les projets du mandat* » : en lançant tous les projets coûteux dès maintenant pour tenter de les terminer avant la fin du mandat. Quelle ambition !

Résultat : On arrive avec un emprunt proche de 10 M€ pour équilibrer le budget, et financer de mega-travaux pour satisfaire une frénésie municipale au détriment de la qualité de vie et de la quiétude des Pornichétins pour plusieurs années.

Lors du premier Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB 2021) de ce mandat, nous avons exprimé un manque d'ambition de **la majorité municipale** qui se félicitait d'un ratio de désendettement de moins de 2 ans à fin 2022. Nous suggérions une stratégie avec un ratio de 5 ans dès cette année se réduisant à 2 ans en fin de mandat en **privilégiant les investissements générateurs d'économies** avant les investissements d'image... Le ROB 2022 présente, un an après, un ratio de 2,6 ans à fin 2022 (+30%), qui risque de croître ensuite avec les aléas des projets (ports et front de mer) et les dérives des coûts (cinéma, travaux, etc.), et encore en espérant qu'aucun désordre, comme ceux de l'hippodrome, ne viendra aggraver la situation ...

Notre proposition est cohérente et aurait profité des taux bas d'emprunt : la gestion de Pornichet n'est pas si compliquée ou risquée avec 24 millions € de recettes (*en augmentation de 2 millions €*), qui dégagent plus de 6 millions € d'autofinancement annuel ! Les variations de dotations et subventions, ou de charges exceptionnelles, doivent trouver leur compensation dans le rythme d'engagement des phases de travaux.

[*] message d'excuse envoyé, au maire et sa 1^{ère} adjointe, précisément une heure et 3 minutes (soit 63 minutes) avant le début de séance, et non quelques minutes comme l'a affirmé le maire...

Le transfert de compétences CARENE-Pornichet (réseau d'eaux pluviales)

Si le transfert de compétences doit être bénéfique, combien de temps faudra-t-il encore pour que la mutualisation de conduite de travaux soit rendue simple et moins énergivore?

Tarifs les ports :

Pour éviter de mettre de l'huile sur le feu, compte tenu des difficultés concernant le devenir des ports, une augmentation égale à l'inflation nous aurait semblé plus raisonnable. Les usagers font preuve d'une sacrée dose de tolérance en cette période houleuse aux ports...

Transition écologique

Une ligne financière de transition écologique n'a pas de sens dans la mesure où celle-ci doit être prise en compte de façon **transversale** : c'est une question d'état d'esprit et de méthode, comme l'évaluation carbone qui devrait orienter chaque décision d'investissement et de travaux... La réglementation des permis de construire ou d'aménager devrait désormais en tenir compte, systématiquement. Et la place du marché nous offrirait un autre visage que celui retenu...

Bois des Evens : « Un poumon vert préservé au cœur du centre-ville » :

FELICITATIONS ! Voilà un revirement d'orientation qui fait honneur à la ville, et qui devra être traduite concrètement dans une prochaine modification du PLUi. La révision allégée du PLU, qui prévoyait initialement la réduction de cet Espace Boisé Classé (EBC) et un projet d'immeuble, a été initiée en novembre 2015 ! Après diverses péripéties avec les riverains, et 6 ans pour murir ce projet, on se réjouira de voir **la nature garder ses racines et sa biodiversité** dans un parc patrimonial arboré ouvert au public. Il renforcera l'attrait du quartier, en continuité avec le mini-golf et les jardins de de la Mairie.

Contact Presse : Valérie Fraux, 06 20 16 89 62 vfraux@pornichet-c-vous.fr

Détails dans PCV : www.pornichet-c-vous.fr

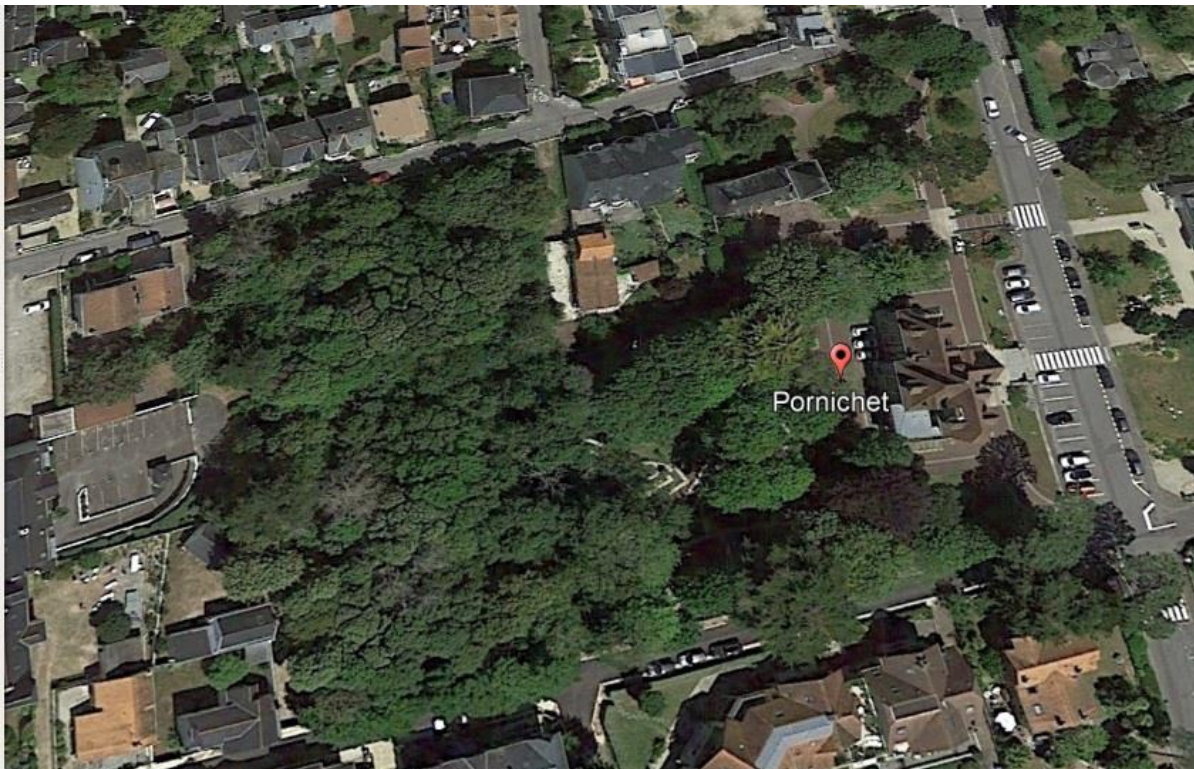


Image Google Map